



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Notre-Dame des Monts

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

Séance extraordinaire du 06 novembre 2013

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

À une séance extraordinaire du Conseil de la
Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue le sixième jour du mois de novembre
deux mille treize à 18 h 30, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) : Madame Donatha Lajoie, Conseillère
Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère
Monsieur Alexandre Girard, Conseiller
Madame Marie-Noëlle Mercier-Lavoie, Conseillère
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller

Tous les membres du Conseil présents renoncent à l'avis de convocation selon
l'article 157 du code municipal du Québec et acceptent de discuter des sujets à
l'ordre du jour suivant.

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur la Mairesse Madame Mélissa
Girard, il a été adopté ce qui suit :

1 - PRIÈRE

Mélissa Girard, Mairesse, fait la prière d'usage.

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Autoriser Mme Mélissa Girard à signer tout document et effet bancaire;
4. Remboursements de la petite caisse;
5. Réparation du primer pour le camion d'incendie et du manomètre;
6. Faire la programmation 2014 pour la taxe d'accise dans le cas où notre seuil
minimal d'immobilisation 2010-2013 ne serait pas atteint, suite à la reddition de
compte;
7. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2013-11-2308

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert à l'unanimité par les
Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Madame la Mairesse.

3 – AUTORISER MME MÉLISSA GIRARD À SIGNER TOUT DOCUMENT ET EFFET BANCAIRE

RÉSOLUTION 2013-11-2309

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité
des Conseillers et des Conseillères présents :



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Notre-Dame des Monts

D'autoriser Mme. Mélissa Girard, Mairesse de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts à signer tout document et effet bancaire.

4 – REMBOURSEMENT DE LA PETITE CAISSE

RÉSOLUTION 2013-11-2310

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE rembourser la petite caisse au montant de 259.70 \$.

5 – RÉPARATION DU PRIMER POUR LE CAMION D'INCENDIE ET DU MANOMÈTRE

RÉSOLUTION 2013-11-2311

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE réparer le primer du camion d'incendie et de faire l'achat d'un manomètre au montant de 286.00 \$ plus taxes.

6 – FAIRE LA PROGRAMMATION 2014 POUR LA TAXE D'ACCISE DANS LE CAS OÙ NOTRE SEUIL MINIMAL D'IMMOBILISATION 2010-2013 NE SERAIT PAS ATTEINT, SUITE À LA REDDITION DE COMPTE

RÉSOLUTION 2013-11-2312

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de la programmation des travaux révisés en date du 7 novembre 2013 et qu'ils sont en accord avec cette programmation;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :


DE faire une programmation 2014 pour la taxe d'accise dans le cas où notre seuil minimal d'immobilisation 2010-2013 ne serait pas atteint, suite à la reddition de compte.

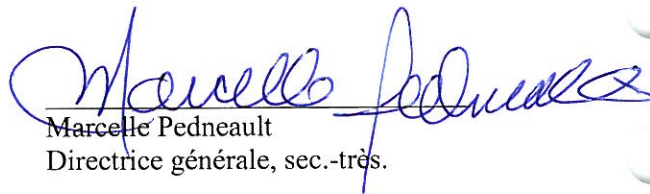
7 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2013-11-2313

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée est à 18 h 50.


Mélissa Girard
Mairesse


Marcelle Pedneault
Directrice générale, sec.-très.